



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV[®]](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Corrigé du sujet d'examen - BP Menuisier - E2 - Fabrication d'un ouvrage - Session 2020

Correction du BREVET PROFESSIONNEL MENUISIER - SESSION 2020

Matière : Fabrication d'un ouvrage

Coefficient : 7

Durée : 20 heures

Total : 200 points

Correction des questions

1) Tracer l'épure

Objectif : Tracer l'épure du piétement (vue de dessus, vraie grandeur et angle de corroyage) et du repose pied.

Démarche :

- Pour le piétement, il faut réaliser un dessin en vraie grandeur en respectant les dimensions données dans la feuille de débit.
- Continuer avec le dessin du repose-pied en utilisant les mêmes principes de géométrie et de cotation.
- Indiquer clairement les angles de corroyage selon les instructions.

Réponse : L'épure doit être exécutée avec soin, en respectant les angles et les dimensions fournies, permettant de visualiser les parties constitutives de chaque sous-ensemble.

2) Réaliser les tracés

Objectif : Réaliser tous les tracés nécessaires pour la fabrication.

Démarche :

- Utiliser des outils de traçage appropriés pour garantir la précision des mesures et des angles.
- Marquer toutes les cotes et les repères nécessaires pour l'usinage ultérieur.

Réponse : Les tracés doivent inclure toutes les dimensions nécessaires pour la découpe et l'assemblage des différentes pièces.

3) Usiner les pièces

Objectif : Usiner toutes les pièces conformément aux tracés réalisés.

Démarche :

- Préparer les machines-outils en s'assurant de la conformité de leur état de sécurité.
- Procéder à la découpe des pièces en suivant les tracés tout en respectant les tolérances.
- Contrôler les dimensions au fur et à mesure de l'usinage.

Réponse : Les pièces usinées doivent être conformes aux dimensions spécifiées dans la feuille de débit, et contrôlées tout au long du processus.

4) Assembler les sous-ensembles

Objectif : Assembler les sous-ensembles conformément aux techniques indiquées.

Démarche :

- Utiliser les systèmes d'assemblage spécifiés (Domino 8x40 ou tenon mortaise) en respectant les instructions d'assemblage.
- Vérifier l'alignement et le serrage des sous-ensembles.

Réponse : Les sous-ensembles doivent être solides et bien ajustés pour garantir la stabilité du tabouret.

5) Assembler l'ouvrage complet

Objectif : Finaliser l'assemblage en un seul ouvrage.

Démarche :

- Suivre un ordre d'assemblage logique pour assurer la solidité de la structure.
- Contrôler l'assemblage final pour éviter les jeux et améliorer l'esthétique de l'ouvrage.

Réponse : L'ouvrage doit être assemblé en respectant les instructions tout en vérifiant la stabilité générale.

6) Réaliser la finition (prête à vernir)

Objectif : Assurer une finition de qualité pour être prête à la mise en peinture ou vernissage.

Démarche :

- Effectuer un ponçage fin pour lisser toutes les surfaces sans abîmer les angles.
- Retirer toutes les poussières générées par le ponçage à l'aide d'un chiffon humide.
- Appliquer une couche de fond si nécessaire avant le vernissage.

Réponse : L'ouvrage doit présenter une surface lisse et propre, prête à recevoir un traitement de finition.

Barème de correction

- Épure : 25 points
- Piétement en massif : 45 points
- Ossature et assise en MDF : 45 points
- Repose pied : 50 points
- Aspect général : 15 points
- Finition : 20 points
- **Total : 200 points**

Conseils pratiques

- Gérer le temps efficacement en planifiant les étapes pour éviter les retards.
- Vérifier les machines avant utilisation et respecter les consignes de sécurité.
- Prendre le temps d'effectuer des contrôles dimensionnels après chaque opération pour éviter les erreurs.
- Rester organisé dans son espace de travail pour améliorer l'efficacité et la sécurité.
- Utiliser des EPI (équipements de protection individuelle) tout au long de l'épreuve.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.